

ANNEXE K

Nom du port	Code postal	Jours et heures obligatoires pour le débarquement/transbordement (heure locale)	Lieu(x) obligatoire(s) pour le débarquement/transbordement
PORT-VENDRES	66660	De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30	Quai de la République (enceinte portuaire) Quai de la gare maritime Quai de la Presqu'île (enceinte portuaire) Débarcadère de la Criée Quai François-Joly Quai Pierre-Forgas
SAINT-CYPRIEN	66750	De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30	Quai de pêche Quai Arthur Rimbaud
LE BARCARES	66420	De 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30	
PORT-LA-NOUVELLE	11210	De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30	Quai des Pêcheurs à la Criée
AGDE	34300	De 8 heures à 10 heures et de 18 h 30 à 21 heures	Quai Baulant Quai Soixante-Dix-Sept
SETE	34200	De 8 h 30 à 10 h 30 et de 16 h 30 à 21 heures	Quai de la Halle à Marée Quai d'Alger Quai de Frontignan
GRAU-DU-ROI	30240	De 8 h 30 à 10 h 30 et de 17 h 30 à 21 heures	Quai du Général de Gaulle (rive droite) Quai du 19 Mars 1962
LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER	13460	De 15 heures à 19 heures	Quai doté d'une potence (entre le quai des Brumes et le quai Amiral)
PORT-DE-BOUC	13110	De 8 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 18 h 30	Port de l'Anse-Aubran
MARTIGUES	13500	De 8 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 18 h 30	Port de Carro
MARSEILLE	13016	De 8 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 18 h 30	Port de Saumaty
CARRY LE ROUET	13620	De 8 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 18 h 30	
LA CIOTAT	13600	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
SANARY	83110	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	
TOULON	83100	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	Quai des Pêcheurs
LES SALINS D'HYERES	83400	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	
LE LAVANDOU	83980	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	

SAINT-RAPHAËL	83700	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	
SAINTE-MAXIME	83120	De 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 heures	
CANNES	06400	Du 15 avril au 31 juillet : de 8 heures à 11 heures et de 18 heures à 22 heures Du 1er août au 14 avril : de 8 heures à 11 heures et de 17 heures à 20 heures	Vieux-port, arrondi du quai Saint-Pierre ou arrondi du quai Laubeuf
ANTIBES	06600	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	Quai Vauban
CAGNES-SUR-MER	06800	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	Port du Cros-de-Cagnes
NICE	06000	Du 15 avril au 31 juillet : de 8 heures à 11 heures et de 18 heures à 22 heures Du 1er août au 14 avril : de 8 heures à 11 heures et de 17 heures à 20 heures	Plate-forme des Ducs-d'Albe ou ponton Infernet
MENTON	06500	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	Vieux Port – Quai princesse Eugénie
SARI-SOLENZARA	20145	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	Port communal de plaisance et de pêche
BONIFACIO	20169	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
BASTIA	20200	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
L'ILE ROUSSE	20220	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
SAINT-FLORENT	20217	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
CALVI	20260	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
PORTO-VECCHIO	20137	Lundi au vendredi-de 8 heures à 18 heures	
SANTA-MARIA-POGHJU	20221	Lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures	
AJACCIO	20000	Lundi au vendredi-de 8 heures à 18 heures	Port de pêche
CENTURI	20238	Lundi au vendredi-de 8 heures à 18 heures	
GALERIA	20245	Lundi au vendredi-de 8 heures à 18 heures	